

L'entreprise **Crédit Agricole Normandie-Seine** s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « Plan Climat Air Energie Territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50 %
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

Crédit Agricole Normandie-Seine est une banque coopérative à capital variable située dans l'Eure et la Seine-Maritime. L'entreprise emploie 1 900 collaborateurs répartis entre 145 points de vente et deux sièges respectivement situés à Bois-Guillaume et Evreux.

L'histoire de Crédit Agricole Normandie-Seine, et du Crédit Agricole dans son ensemble, est basée sur des fondements coopératifs, plaçant la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise au cœur de sa Gouvernance. En tant qu'employeur majeur du territoire, et banquier et assureur d'un tiers des haut-normands, Crédit Agricole Normandie-Seine est conscient de son rôle dans la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est pourquoi depuis plusieurs années déjà, Crédit Agricole Normandie-Seine intègre la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans ses activités. Un Comité de pilotage en charge de fixer les grandes orientations en matière de RSE se réunit ainsi plusieurs fois par an.

De nombreuses actions sont menées afin de lutter durablement contre le réchauffement climatique.

▪ **Mobilité transport :**

- Dans l'optique de désengorger les villes et de fluidifier les trajets en voiture, Crédit Agricole Normandie-Seine actualise ses plans de mobilité mis en place à Evreux et à Bois-Guillaume, dans le respect de la réglementation.
- Grâce à son engagement au sein du Club PDE-PDA de la Métropole, les salariés de Crédit Agricole Normandie-Seine bénéficient d'une réduction sur les transports en commun du réseau Astuce.
- Des véhicules électriques sont mis à disposition de nos collaborateurs des sièges dans le cadre de leurs déplacements professionnels et pour permettre leurs déplacements entre nos sièges de Bois-Guillaume et d'Evreux.
- Une plateforme de covoiturage interne à l'entreprise facilitant les entrées en relation et la mutualisation des trajets.
- Des bornes de recharges électriques destinées aux véhicules privés des collaborateurs sont en cours d'installation sur notre siège de Bois-Guillaume afin de faciliter l'utilisation de véhicules « propres ».

▪ **Déchets/matière :**

- Dispositif de recyclage du papier : 197,7 tonnes de papiers usagés ont été recyclées en 2017. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation à la consommation de papier a été mise en œuvre auprès des collaborateurs. Des imprimantes multifonctions installées fin 2018 permettront un suivi par unité de la consommation de papier grâce à un dispositif de badge. Ce afin de bénéficier d'indicateurs et mettre en place des actions ciblées de réduction des impressions.
- Dispositif de recyclage des cartes bancaires : 49 423 cartes recyclées en 2017.
- Traitement des déchets électriques et des cartouches d'encre : 4 249 kgs recyclés en 2017.

▪ **Bâtiment**

- Lors de leur rénovation, une amélioration de la performance énergétique de nos agences est systématiquement étudiée, incluant à la fois les dispositifs d'éclairage et les enveloppes thermiques.

▪ **Biodiversité**

- Conscient que la biodiversité est menacée et notamment les insectes pollinisateurs, Crédit Agricole Normandie-Seine a installé six ruches sur le toit de son siège de Bois-Guillaume et quatre autres sur le toit de son siège d'Evreux.

▪ **Numérique**

- La digitalisation de nos processus est un enjeu majeur, c'est pourquoi Crédit Agricole Normandie-Seine encourage ses clients à opter pour l'e-document afin de disposer de leurs informations bancaires au format numérique.

▪ **Energies renouvelables**

- La Normandie étant la première région énergétique (*en poids de la filière Energies dans l'emploi total régional, source Insee*), Crédit Agricole Normandie-Seine a naturellement fait de l'accompagnement de la transition énergétique l'un de ses principaux enjeux.

- De la rénovation de l'habitat aux grands projets structurants, l'entreprise contribue activement à l'économie de l'énergie et de l'environnement en accompagnant aussi bien les particuliers que les professionnels, agriculteurs, entreprises et acteurs publics.

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les motivations de l'entreprise **Crédit Agricole Normandie-Seine** et les actions qu'elle a déjà mises en place,

L'entreprise **Crédit Agricole Normandie-Seine** s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussignée, Françoise Boscus-Galasso, Directrice Générale Adjointe, représentant légal de l'entreprise Crédit Agricole Normandie-Seine, domiciliée à la Cité de l'Agriculture, 76230 Bois-Guillaume, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

Description des actions classées selon la liste suivante, le descriptif comprend notamment les échéances et des objectifs chiffrés si possible

- **Bâtiment**
 - o A chaque rénovation d'agence : passage à l'éclairage à LED et amélioration de l'enveloppe thermique selon les possibilités (plus de 60 agences rénovées depuis 2013, toutes nos agences seront rénovées d'ici 2022)
 - o Projet de rénovation des sièges d'Evreux et de Bois-Guillaume à l'étude pour 2019-2020
- **Efficacité Energétique**
 - o Participation à la coalition « Cube 2020 », dans l'objectif de réduire les consommations d'énergie des locaux tertiaires
 - o Suppression de toutes les chaudières au fioul d'ici 2020, qui représentent encore 3 % de notre consommation énergétique
- **Energies renouvelables**
 - o Participation à la coalition « Energies Renouvelables »
- **Déchets/matière**
 - o Adhésion à l'association Normandie Forever en 2019 pour participer au reboisement de parcelles en Normandie, afin de compenser partiellement notre consommation annuelle de papier.
- **Mobilité transport**
 - o Mise en place par Crédit Agricole Normandie-Seine et Ferrero France Commerciale d'un plan de déplacement inter-entreprises avec l'appui du Club de la Vatine. L'objectif : impliquer les organisations voisines des nôtres dans cette démarche collective, synonyme de synergies, qui sera mise en œuvre en 2019. La phase de diagnostic sera réalisée avec l'accompagnement du club PDE-PDA de la Métropole.
- **Numérique**
 - o Dans le cadre du renouvellement de notre parc informatique, mise en place d'une coopération avec des acteurs locaux pour procéder au reconditionnement d'une partie du matériel, pour en prolonger la durée de vie et réduire l'impact des déchets technologiques.

FBG

- Participation à la coalition « Numérique Responsable »
- **Biodiversité**
 - Poursuite de notre projet d'apiculture citadine sur les toits de nos sièges
- **Autres**
 - Etude en vue de la création d'une offre dédiée aux projets de transition énergétique de la Métropole
 - Création d'une nouvelle offre dédiée aux projets de rénovation de l'habitat des particuliers pour la Métropole Rouen Normandie, en plus des offres déjà proposées par Crédit Agricole Normandie-Seine (Eco-Prêt à Taux Zéro Eco-PTZ et Prêt Économies d'Énergie PEE) :
 - Mise en place d'un Prêt Court Terme Eco Renov + : une réponse à la problématique d'avance de trésorerie pour les subventions à vocation énergétique, destinée aux personnes physiques propriétaires et aux SCI (non familiales exclues). Ce prêt sera limité à 100 % de l'aide à percevoir pour une durée de 18 mois maximum et s'accompagnera d'un différé d'amortissement, permettant le report du remboursement à la mise à disposition des fonds. Les conditions de l'offre (taux, plafond, frais de dossier, justificatifs et garanties requises) seront précisées en annexe de la convention entre Crédit Agricole Normandie-Seine et la Métropole Rouen Normandie. Chaque demande reçue dans le cadre de ladite convention demeurera sous réserve d'étude ou d'acceptation définitive du dossier.
 - Mise en place d'un Prêt Rénov + pour les travaux d'amélioration énergétique non éligibles ou dépassant le plafond de l'Eco-PTZ réalisés par un professionnel labellisé RGE, incluant également la possibilité d'un différé d'amortissement total de 12 mois ou partiel de 18 mois. Les conditions de l'offre (taux, plafond, frais de dossier, justificatifs et garanties requises) seront précisées en annexe de la convention entre Crédit Agricole Normandie-Seine et la Métropole Rouen Normandie. Chaque demande reçue dans le cadre de ladite convention demeurera sous réserve d'étude ou d'acceptation définitive du dossier.

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition sur le Numérique Responsable, sur les Energies Renouvelables, sur le Bâtiment tertiaire : rénovation et usages et sur la Compensation Forestière.

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement, à l'exclusion du paragraphe « Autres » (cocher la case).

Fait à .E.V.reux..., le 27 Novembre 2018
Signature

